



CHARGEURS

Société Anonyme au capital de 166 033 552 €
Siège social : 29-31 rue Washington 75008 – Paris – France
390 474 898 RCS Paris

Descriptif du Programme de Rachat d'actions approuvé par l'Assemblée générale mixte du 6 mai 2008 Diffusé le 7 mai 2008

1. Cadre juridique

En application de l'article 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers ainsi que du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par Chargeurs SA. Ce programme a été autorisé par l'Assemblée générale du 6 mai 2008. L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces légales Obligatoires n° 38 du 28 mars 2008.

Le présent document est mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de la société (www.chargeurs.fr) et sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

2. Nombre de titres et part du capital détenus par la société au 6 mai 2008

Au 6 mai 2008, le capital de l'émetteur était composé de 10.377.097 actions.
A cette date, la société détenait 64 314 actions propres, soit 0.62 % du capital.

3. Répartition par objectif des titres détenus par la société

Au 6 mai 2008, les 64 314 actions propres détenues par la société étaient réparties comme suit par objectif :

- contrat de liquidité : 50 980 actions
- couverture de futures annulations d'actions : 13 334 actions

4. Objectifs du nouveau programme de rachat :

Les objectifs de ce programme seraient :

- L'animation du marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- L'achat d'actions en vue de leur annulation par voie de réduction du capital.

5. Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres de capital

- **Part maximale du capital de la société susceptible d'être rachetée – Caractéristiques des titres de capital**
1% du capital social actuel, soit 103 770 actions.
- **Prix maximum d'achat et montant maximal autorisé des fonds**
Le prix maximum serait de 24 euros par actions.
Le montant maximal consacré à ces acquisitions ne pourrait dépasser 2 490 480 euros.
- **Modalités des rachats**
Les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres. Ces opérations pourront être réalisées à tout moment, sous réserve des périodes d'abstention prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

6. Durée du programme de rachat

Le programme a une durée de 18 mois à compter de l'approbation de la résolution présentée à l'Assemblée générale, soit jusqu'au 5 novembre 2009.

7. Bilan du précédent programme – Tableau de déclaration synthétique.

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration avec faculté de subdélégation, à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 14 novembre 2008. Les modalités de ce programme ont été décrites dans une note d'information publiée sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (n° 2007-044.64901).

Le précédent programme a été mis en œuvre à compter du lendemain de la date de tenue de cette Assemblée générale soit le 16 mai 2007.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre du précédent programme de rachat, jusqu'au 6 mai 2008.

Tableau de déclaration synthétique

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0.62 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille :	64 314
▪ Dont contrat de liquidité	50 980
▪ Dont couverture de plans d'options d'achat d'actions	0
Valeur comptable du portefeuille (en euros)	1 492 085
Valeur de marché du portefeuille en euros (sur la base du cours de clôture du 6 mai 2008 soit 13.35 €)	858 592

Bilan de l'exécution du programme entre le 16 mai 2007 et le 6 mai 2008

Aucun titre n'ayant été acheté par la société pendant cette période, ce bilan concerne exclusivement le contrat de liquidité.

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 6 mai 2008
	Achats	Ventes transferts	Etat néant
Nombre de titres	65 413	33 016	
Cours moyen de la transaction (en euros)	17.4	19.7	
Montants (en milliers d'euros)	1 141	651	